



## **Lettre d'information du 22 février 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Prochaine séance du conseil municipal**

Le conseil municipal de Bagnols se réunira le jeudi 25 février 2021 à 20h00 à la salle des Marronniers.

Ordre du jour :

- Approbation PV et CR de la séance du 21 janvier 2021
- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Assurance personnel CDG69
- Avenant baux locations La Cure : entretien des parties communes et ordures ménagères
- Abandon d'une dette - cantine/garderie
- Chèque loisirs bagnolais - club de Pommiers
- Installation d'un relais de radiotéléphonie
- Présentation des décisions prises par le maire par arrêté ou délégation
- Informations des commissions
- Informations et questions diverses

### **Rentrée scolaire de février**

Les enfants de Bagnols reprennent le chemin de l'école ce lundi 22 février. Cette rentrée scolaire après les vacances d'hiver s'effectue dans le cadre du protocole sanitaire de l'Éducation nationale qui comprend de nouvelles dispositions relatives à l'identification des personnes contact à risque.

À noter : compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 doivent être portés par les enfants de primaire et les adultes. Le port du masque ne concerne pas les élèves de maternelle.

Les autres préconisations sanitaires ne changent pas : respect des gestes barrières (lavage des mains, distanciation...), aération et désinfection des locaux, non brassage des classes, et ce aussi bien durant les temps scolaires que périscolaires.

La mairie est mobilisée aux côtés de l'équipe enseignante et des agents pour garantir une rentrée dans les meilleures conditions possibles.

## Nettoyage du clocher de l'église

L'intérieur du clocher (escalier et plateformes) a été nettoyé par une entreprise spécialisée. Plus d'un mètre cube de fientes et d'autres déchets a été enlevé. La mairie remercie l'entreprise bagnolaise 2 V Toitures pour le prêt et l'installation de la goulotte qui a servi à l'évacuation des déchets.

Ce nettoyage s'inscrit dans le projet de rénovation de l'église et dans la volonté de réguler la population de pigeons du Bourg.

## Boîtiers « fibre »

Lors de l'installation de la fibre, des boîtiers ont été posés de manière inesthétique sur les façades, notamment des maisons du Bourg. La mairie a demandé à l'installateur le déplacement des boîtiers identifiés et leur installation de manière plus discrète.

Certaines situations restent peut-être encore à régler, merci de les signaler en mairie : [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net)

## Démarchage « fibre »

Orange a commencé à démarcher les habitants pour le passage à la fibre optique pour les connexions à Internet. Il s'agit d'une opération prévue dans le cadre du déploiement de la fibre optique à Bagnols. Tout habitant est libre de choisir son propre fournisseur d'accès à Internet. Pour l'instant SFR et Orange sont prêts, suivront très prochainement Free et sans doute Bouygues Télécom.

A noter que le passage de l'ADSL à la fibre est gratuit et qu'aucun frais ne doit vous être demandé, car nous sommes dans une phase de déploiement global ; ce qui ne sera plus le cas dans quelques mois.

## CCBPD

Le prochain conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) se tiendra le 24 février. Jean-François Fady, maire, y assistera en tant que conseiller communautaire pour la commune de Bagnols.

**Les Classes en 1 de Bagnols organisent une prévente de saucissons et de lards cuits au gène**, au prix de 8 euros la pièce.

Contactez Jérôme Gutty au 06 83 21 94 04 ou Daniel Aujogue au 06 71 18 03 49 avant le 24 février.

## Report des élections départementales et régionales 2021

Initialement prévues en mars, les élections départementales et régionales sont reportées au mois de juin du fait de la situation sanitaire. Les dates annoncées sont le 13 juin (1er tour) et le 20 juin (2ème tour), les élections se tenant le même jour (double scrutin).

## **Webinaire « Confort dans les bâtiments : comment économiser de l'énergie ? »**

La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne organise ce webinaire dans le cadre du programme Impawatt cofinancé par le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne.

Webinaire : vendredi 26 février de 13h30 à 14h30

Thèmes abordés :

- Améliorer le confort dans vos bâtiments,
- Optimiser votre performance en matière de chauffage et ventilation,
- Connaître les aspects réglementaires pour vous mettre en conformité,
- Mettre en place des bonnes pratiques pour limiter vos besoins en chauffage et ainsi réaliser des économies d'énergie.

Pour s'inscrire <https://bit.ly/3qEwjpm>

## **Permanences Espace Info Énergie 2021**

La prochaine permanence de l'Espace Info Energie (EIE) est prévue le mardi 23 février de 9h30 à 16h30 sur rendez-vous, au Domaine des communes à Anse.

Vous pouvez contacter l'EIE au 04 37 48 25 90 pour prendre rendez-vous ou la Communauté de communes au 04 37 55 87 42 pour des informations complémentaires (Marie-Laure JAS).

Dates prévisionnelles pour 2021 :

- Domaine des communes à Anse : 4ème mardi du mois (9h30-16h30) : 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 22 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 21 décembre
- Maison du Rhône à Val d'Oingt : 2ème mardi du mois (9h30-16h30) : 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre

Les permanences d'information sont gratuites et ont pour objectifs de vous conseiller sur vos projets d'amélioration de la performance énergétique de votre logement et vous informer sur les aides financières et les travaux.

## **Permanences SOLIHA**

SOLIHA est une association reconnue par l'Etat, l'ANAH, le Département du Rhône et la Région, elle œuvre pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes modestes, elle est agréée « Service Social d'Intérêt Général » par l'Etat. Elle propose des permanences, complémentaires de celles de l'Espace Info Energie.

Contacts : SOLIHA au 04 37 28 70 20 ou la Communauté de communes au 04 37 55 87 42 (Marie-Laure JAS).

Dates prévisionnelles des permanences au Domaine des communes à Anse : 17 février, 17 mars, 24 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre

